



Le Saint-Siège et la mise en place du système onusien dans les archives déjà accessibles des relations entre le Vatican et les Etats-Unis

Blandine Chelini-Pont

► To cite this version:

Blandine Chelini-Pont. Le Saint-Siège et la mise en place du système onusien dans les archives déjà accessibles des relations entre le Vatican et les Etats-Unis. Le pontificat de Pie XII à la veille de l'ouverture des archives vaticanes: bilan historiographique et perspectives de recherche, Magali Della Sudda - Fabrice Jesné - Frédéric Le Moigne - Marie Levant - Laura Pettinaroli -Christian Sorrel, Jan 2020, Paris, France. hal-03937945

HAL Id: hal-03937945

<https://amu.hal.science/hal-03937945>

Submitted on 13 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le pontificat de Pie XII (1939-58)
à la veille de l'ouverture des archives vaticanes :
bilans historiographiques et perspectives de recherche**

3^e séance: jeudi 30 janvier 2020, 9h-17h

**Le Saint-Siège et les mutations de la souveraineté
de la Seconde Guerre mondiale à la Guerre froide**



© fototeca Gillardi/Marka/age fotostock

Institut catholique de Paris
74 rue de Vaugirard 75006 Paris
Métro : Saint-Placide ou Rennes

Contact : l.pettinaroli@icp.fr

Le Saint-Siège et la mise en place du système onusien

(dans les archives déjà accessibles des relations entre le Vatican et les Etats-Unis)

Blandine CHELINI-PONT

Préliminaires : Benoît XV et la naissance de la SDN

Début janvier 1918, les Etats-Unis semblent se rallier au point de vue de leurs alliés sur le parti-pris autrichien du Vatican, prouvée par la participation de la diplomatie vaticane aux tentatives de diplomatie secrète de l'Entente vis-à-vis des Alliés en 1917, ce dont par la suite, l'un de ses principaux instigateurs de cette médiation, le nonce Eugenio Pacelli, cherchera toujours à se départir¹. L'hostilité franche du Français Clémenceau et de l'Italien Vittorio Orlando – sans parler des presses françaises et italiennes et de leurs opinions respectives – à tout bon office du Vatican, se doublait d'une urgence, refuser toute paix de compromis.

De même, les Etats-Unis ont accepté dans le traité secret de Londres du 26 avril 1915 et même justifié – au nom de la séparation- l'éviction du Saint-Siège de la future Conférence de paix qui devait suivre la fin de la guerre. Les efforts de Benoît XV pour parvenir à un règlement favorable de la « question romaine » avec l'Italie donnaient lieu à des négociations secrètes², mais officiellement l'Italie était hostile aux revendications étatiques du Saint-Siège et a facilement obtenu son exclusion. Or, en avril 1918, une commission du Département va juger que la présence d'un délégué pontifical à la conférence était souhaitable, à condition que l'Italie, la France, la Grande-Bretagne et la Russie ne s'y opposent pas. Il n'était pas envisagé de laisser au pape une place à la table des négociations, mais de lui réserver un rôle d'observateur, susceptible de remarques.³

Apprenant cet infléchissement par le cardinal Gibbons, pendant l'été 1918, le pape Benoît XV demande au cardinal de bien expliquer à Wilson l'iniquité de l'article 15 du fameux Traité de Londres de 1915. Il fallait le supprimer ou le modifier de sorte que le Saint-Siège ne soit pas le seul exclu des Etats neutres à la Conférence de paix.⁴ Seuls Wilson pouvait l'obtenir des Italiens. Le cardinal Gibbons reste très prudent.⁵ De fait, il n'abordera pas le sujet avant octobre 1918⁶ et encore, pour bien assurer le Président que le Saint-Siège ne souhaitait pas inclure la « question romaine » dans la Conférence de paix.⁷

¹ Philippe Chenaux, dans sa biographie de Pie XII, montre comment La Secrétairerie d'Etat fut attentive jusqu'après la seconde guerre mondiale, à ne pas laisser se développer l'idée que la note pontificale du 1er août 1917 avait été préparée en concertation avec l'Allemagne, in *Pie XII, Diplomate et pasteur*, Paris, Cerf, 2003, pp.114-119

² Voir Francesco Margiotta-Broglio, *Italia e Santa Sede dalla Granda guerra alla Conciliazione. Aspetti politici e giuridici*, Bari, Laterza, 1966, p. 434

³ The Inquiry-Memorandum Submitted, 22 December 1917 et Memorandum on the Peace Conference, 17 April 1918, *Papers relating to the Foreign relations, The Paris Peace Conference*, vol. 1, 1942, p. 46 et 75.

⁴ AAB, 14117-T, *Gasparri to Gibbons*, Rome, 18 juin 1918, cité par Ellis, *The Life of cardinal Gibbons*, op. cit., Tome 2, p. 243. A vrai dire, le Saint-Siège était le seul "Etat neutre" interdit de conférence.

⁵ AAB, non classé, *Gibbons to Gasparri*, 13 août 1918, copie en italien dans *Denis J. O'Connell's handwriting*, in Ellis, *The Life of cardinal Gibbons*, Tome 2, op. cit., p 244.

⁶ LC, *Wilson Papers, Gibbons to Wilson*, Baltimore, 12 octobre 1918, Archives archidiocésaines de Baltimore, 119-M, same to same, Baltimore, 5 novembre 1918, copy, in Ellis, *Ibidem*, p. 259.

⁷ L. Bruti Liberati, « La Santa Sede e Stati Uniti negli anni della Granda Guerra », op. cit., p. 145.

En fait Gibbons pendant cette année 1918 écrit et rend fréquemment visite au Président des Etats-Unis. Leurs relations croissantes pendant cette guerre sont venues de la guerre elle-même, qui a été une étape importante dans l'intégration des catholiques à la Nation américaine.⁸ Les échanges fréquents que le cardinal, en tant que « chef » de l'Eglise américaine, a eus avec le Président des Etats-Unis, sont nés de la progressive implication des catholiques dans l'effort de guerre, une implication patriotique traditionnellement mise en doute.

Les suggestions du Saint-Siège pour la Conférence de Paix

L'exclusion du Saint-Siège de la Conférence de Paix, la réserve de Wilson à la lever a été analysée comme une preuve par les historiens de son hostilité profonde envers le pape et envers les catholiques, hostilité que la guerre aurait renforcée. Ainsi en mars 1919, Wilson n'aurait pas pris la peine de considérer le projet du cardinal Mercier, symbole de la résistance belge à l'occupation allemande et revenu d'une tournée triomphale des Etats-Unis, de célébrer avec Clémenceau à la Cathédrale de Paris, la signature du Traité de Versailles.⁹ De même, selon Francis Latour, la tentative de Benoît XV de presser l'armistice avec les Empires en octobre 1918 aurait singulièrement indisposé Wilson. L'action du pape avait provoqué des « fuites » et un scandale dans la presse américaine à propos de ces négociations restées secrètes, entre Charles Ier d'Autriche, le chancelier Max de Bade et Wilson.¹⁰

Pourtant, les échanges écrits entre Wilson, Gibbons et Benoît XV sur ce sujet ne sont pas ceux d'un homme exaspéré, méfiant ou méprisant. Gibbons expose le point de vue du Saint-Siège et Wilson présente l'idée d'une présence « observante » à la Conférence de la paix. Au moment des lettres de Gibbons à Wilson, Wilson fait câbler aussitôt à Benoît XV la demande d'armistice faite au 3 octobre 1918 par l'Autriche. Benoît XV lui répond tout aussi rapidement en l'enjoignant d'accepter cet armistice, et cette demande écrite, apportée et laissée au secrétaire particulier de Wilson, Tumulty, par le délégué apostolique Bonzano – Wilson est en déplacement à New-York – est doublée d'une visite du cardinal Gibbons à la Maison Blanche.¹¹

Wilson répond par deux lettres à ce courrier pontifical. L'une au cardinal Gibbons, où il rappelle que « *chaque inclination de son cœur le pressait de répondre positivement à la suggestion du Pape, et (qu') il espérait que le Pape n'en avait aucun doute. Mais (que) les*

⁸ "La Chiesa negli Stati Uniti nella Grande Guerra e a Versailles," in Antonio Scottà (dir.), *La Conferenza di pace di Parigi fra ieri e domani (1919-1920)*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2003, pp. 211-227

⁹ Mercier fut averti par un émissaire auprès du Colonel House, assistant de Wilson, que le "Président ne participerait pas à un projet religieux catholique", détail rapporté avec ses sources par Fogarty, article cité p. 15.

¹⁰ Latour, "le Saint-Siège et les Etats-Unis à la recherche de la paix", *op. cit.*, p. 90.

¹¹ *Benedict XV to Wilson*, Rome, 9 octobre 1918, et *Bonzano to Gibbons*, Washington, 10 octobre 1918, copie in Archives Archidiocésaines de Baltimore (AAB) non classées, cité par Ellis, *The Life of cardinal Gibbons*, tome 2, p. 257.

*relations avec l'Autriche s'étaient compliquées de la reconnaissance (américaine) de la Tchécoslovaquie depuis le 3 septembre et de son soutien à l'indépendance des peuples de la Yougoslavie. Il fallait encore attendre, mais que le Pape sache bien la grande appréciation que le Président des Etats-Unis avait eue de son message ».*¹²

Dans l'autre lettre destinée à Benoît XV,¹³ Wilson confirme encore au Pape le désir de paix des Etats-Unis et sa détermination à poursuivre le chemin *“qui apportera au monde la bénédiction d'une paix durable”*. *« J'ai chaleureusement apprécié »*, conclut Wilson dans cette lettre, *« la généreuse confiance que vous avez exprimée envers mon influence personnelle dans ce temps de tragédie et de labeur »*. Le 8 novembre, Benoît XV répond à Wilson. Il lui demande d'être *« le champion de la paix, juste et durable »*, mais également le garant de l'indépendance de la Pologne et de l'Arménie en grand danger d'absorption. Désormais Wilson portait les *« espoirs de l'humanité entière, les yeux fixés sur le grand président de la plus grande démocratie du monde »*.¹⁴

Moins d'une semaine avant l'armistice sur le front ouest, Gibbons transmet un nouveau message du Saint-Siège, véritable memorandum sur les conditions nécessaires de l'armistice : le cardinal Gasparri y suggère que l'armistice repose sur trois principes. Premièrement, les Alliés devaient être d'accord sur les principales conditions avec l'Allemagne pour éviter les futurs et inévitables malentendus. Deuxièmement, ces conditions ne devaient pas laisser germer le désir de reconquête et de revanche et devaient être modérées et compatibles avec l'honneur de l'Allemagne. Troisièmement, les conditions de paix devaient être les conditions de l'armistice.¹⁵ Quand Gibbons propose ces conditions à Wilson, il a prudemment transformé la deuxième condition de la sorte : *“La paix doit être stable et permanente, ce qui ne pourrait l'être si elle devait davantage être une paix punitive »*.¹⁶ Tous ces échanges montrent qu'il n'y a à ce moment final aucune hostilité, aucun obstacle personnel prévalant entre Wilson et Benoît XV. Certes, l'armistice arrive sans que le Saint-Siège ait eu quelque influence à le faire avancer, mais, dans sa genèse, l'objectif d'une paix *« juste et durable »* avec l'Allemagne a été rappelé clairement par Gasparri et Benoît XV au Président des Etats-Unis.

¹² AAB, 119-B, *Wilson to Gibbons*, Washington, 18 octobre 1918, *Ibidem*. Charles Zorgbibe rappelle que, si Wilson n'avait pas été hostile pendant longtemps à l'idée de maintenir en place l'empire austro-hongrois avec un statut d'autonomie des nationalités, sa position depuis le printemps de 1918 avait évolué vers l'idée d'indépendances nationales. Les Etats-Unis avaient ainsi reconnu le Conseil national tchécoslovaque dès le mois d'avril, Charles Zorgbibe, *Un croisé à la Maison Blanche*, op. cit., p. 265.

¹³ AAB, *Wilson to Benedict XV*, Washington, 17 octobre 1918, copy, *Ibidem*. L'original in ASCA, Archivio della Santa Congregazione per gli Affari pubblici della Chiesa, Vatican, volume XII, fasc. XXII, protocollo 84219.

¹⁴ *Benedict XV to Wilson*, 8 novembre 1918, AAES, *Guerra, Europa, VII*, lettre citée par Gerald Fogarty, “Roosevelt and the American Catholic Hierarchy”, paragraphe *World War I, The American Hierarchy and the Vatican*, op. cit., p. 40. Lettre publiée dans les ASCAP, Vatican, Volume 12, fasc. XXII, protocollo 83055 et dans F. Latour, *La papauté et les problèmes de la paix pendant la première guerre mondiale*, Paris-Montreal, l'Harmattan, 1996, pp. 317-320.

¹⁵ AAB 119-M, *Gibbons to Wilson*, Baltimore, 5 novembre, 1918, copie, *Ibidem.*, p. 258.

¹⁶ Rapporté par Ellis, *The Life of Cardinal Gibbons* note 159 p. 258, volume ou tome 2.

Cependant, le signe le plus éclatant de cette écoute est la concession « extraordinaire » obtenue par le cardinal fin novembre 1918. Wilson promet de se rendre à Rome et il tient sa promesse.¹⁷ La question de la paix future (et de la présence romaine à la Conférence de la Paix) allait être discutée directement. De son côté, Benoît XV assure dans son Message de la Paix du 1^{er} décembre 1918 qu'il appuierait de tout son pouvoir auprès des fidèles les décisions de la future Conférence, sûr qu'elles donneraient « *au monde une paix juste et durable* ». L'espoir que les Etats-Unis empêchent une paix de revanche sur le continent européen soutient l'action de Benoît XV et du cardinal Gasparri.

C'est ainsi que, à la surprise de ses Alliés et au grand désagrément d'une partie de son opinion protestante et conservatrice, le Président des Etats-Unis, parti pour l'Europe et l'ouverture de la Conférence, rend pour la première fois visite au pape catholique le 4 janvier 1919, devant tous les correspondants de presse américains qui couvrent le voyage. La rencontre est doublement historique. Elle marque un seuil méconnu de la diplomatie pontificale dans le concert international. Elle a relativisé l'apparente inefficacité de Benoît XV pendant la guerre.¹⁸ Elle a montré aux Européens que l'influence de l'Eglise catholique auprès de la puissance américaine n'était pas négligeable et que son éviction de la Conférence de Paix n'empêchait pas que le Saint-Siège en reçoive l'initiateur. Cette rencontre signifie également que le Saint-Siège accepte dès l'été 1918 le caractère inéluctable de la recomposition européenne et la prééminence américaine sur le vieux continent.

Les correspondances multiples de cette période montrent que Benoît XV, qui a souffert de l'incompréhension ou de l'hostilité provoqué par sa note de 1917,¹⁹ entrevoit alors le rôle potentiellement vertueux de ce pays neuf et de son projet de diplomatie ouverte et régulatrice en résonance avec son propre projet de paix durable.²⁰ Du côté américain, la rencontre est un geste remarquable de la part du président Wilson. En dépit de son électorat, en dépit de la traditionnelle méfiance anticatholique de son opinion, en dépit de ses propres préjugés, Wilson, fils de pasteur presbytérien et gardien d'une religion civile profondément séparatiste, accepte de s'entretenir avec l'incarnation du vieux système, consacrant de la sorte l'importance de son projet pacifique pour l'Europe et son appui pour la mise en forme de la Société des Nations.²¹ Nous n'avons pas de trace de la conversation entre Benoît XV et Wilson

¹⁷ AAB, 119-S, *Wilson to Gibbons*, 30 novembre 1918. Gibbons envoya des copies de cette correspondance à Bonzano le délégué apostolique à Washington et à Mgr Gasparri (AAB 119-T, *Gibbons to Bonzano*, 2 décembre 1918, copie ; *Gibbons to Gasparri*, 7 décembre 1918, copie). Bonzano le félicita et lui confirma que la rumeur de la visite de Wilson avait transpiré par le biais de l'Associated Press aux journaux italiens

¹⁸ Jean-Guy Vaillancourt, « Cinq papes modernes, le concile Vatican II et la paix mondiale », *Sociologie et Société*, vol. XXII, n°2, 1999, pp. 49-64.

¹⁹ Jean-Marie Mayeur, contribution citée, p. 311-312.

²⁰ Francis Latour, « La voix de Benoît XV contre le suicide de l'Europe pendant la Grande guerre », in *L'Europe : ses dimensions religieuses, actes de la VI^{ème} Université d'été d'histoire religieuse*. Villers-lès-Nancy, 10-13 juillet 1997, Centre Régional d'Histoire des mentalités-Université Paul Valéry de Montpellier, 1998, p. 19-32.

²¹ Et suivant en cela l'avis du secrétaire personnel de Wilson, Tumulty, dans sa note sans date (mais écrite entre le 17 et le 18 novembre 1918), publiée dans les *Papers Relating to the Foreign Relations-The Paris Peace Conference*, vol. 1, 1942, p. 150.

mais nous pouvons en déduire le contenu qui a porté sur le cap des principes à tenir pendant la Conférence, la construction de la SDN et la place du Saint-Siège dans la Conférence de paix. Après cette visite et malgré le veto italien, le Saint-Siège pourra envoyer un observateur officiel à la Conférence de la paix, le Secrétaire de la Congrégation pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires, Mgr Bonaventura Cerreti.²²

Le soutien à la SDN

Dernière trace de la « bonne relation » catholique avec Wilson, le soutien à la Société des Nations. Avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, la militance associative en faveur d'une organisation internationale pourvue de moyens de sanction a donné naissance à la *League to Enforce Peace* (juin 1915), dirigée par l'ancien Président William Howard Taft. L'organisation a le soutien officiel du colonel House, membre influent du Parti démocrate, ami et conseiller du président Wilson. Le célèbre cardinal Gibbons en est devenu le vice-président et sillonne les Etats-Unis pour la faire connaître. Avant et après la signature du Traité de paix en juin 1919, la League redouble d'efforts. Le cardinal en son sein utilise toutes les ressources du puissant National Catholic War Council pour relayer ce soutien. Au printemps 1919, il déclare à la presse qu'il déplorerait le report de la ratification du traité de paix.²³ Face à la résistance du Sénat, il continue d'apporter au Président son indéfectible soutien. Le 25 juillet 1919, il profite d'une interview au *Washington Post* à l'occasion de son 85^{ème} anniversaire pour déclarer qu'il espère ardemment que les chambres du Congrès arriveraient à un accord en faveur de cette union des Nations, « juste et sincère, qui donnerait (aux Américains) de bonnes garanties contre les horreurs de la guerre, autant que l'assurance d'une paix durable, sans attenter à la souveraineté des Etats-Unis, ni réduire aucun de leurs droits, ni entraîner les Américains dans des alliances inextricables ».

Wilson, isolé dans sa détermination, le remercie,²⁴ de même que le sous-secrétaire d'Etat, Franck L. Polk.²⁵ Malgré tous les efforts de l'ensemble de l'appareil du NCWC et du lobby de la *League*, parmi d'autres organisations, le traité n'obtient pas la majorité en première lecture devant le Sénat en novembre 1919, ni encore en mars 1920, alors qu'il avait été modifié de 15 amendements proposés par le sénateur Lodge.²⁶ L'échec de l'adoption du Traité instituant

²² Giuseppe Croce, « Le Saint-Siège et la Conférence de la Paix de 1919. Diplomatie d'Eglise et diplomatie d'Etat », *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, 1997, 109, pp. 793-823. Après cette visite également, un point parfaitement confidentiel de la bonne relation entre le Saint-Siège et le gouvernement américain fut l'assurance reçue par le Saint-Siège que le gouvernement américain accepterait de sécuriser le trésor du Vatican en cas de troubles incontrôlés en Italie (Ellis, *The Life of Cardinal Gibbons*, 2, p. 283, note 50). Cette promesse fut réitérée en 1943.

²³ *New-York Times*, 4 avril 1919.

²⁴ AAB, 122-S, *Wilson to Gibbons, Washington, July 25, 1919, Personal and Confidential*, cité par Ellis, p. 287.

²⁵ AAB, 123-F, *Polk to Gibbons*, Paris 9 septembre 1919, cité par Ellis, p. 287.

²⁶ Henry Cabot Lodge and Woodrow Wilson. *The Senate and the League of Nations*. New-York, Scribner's, 1925. Ralph Stone, *Wilson and the League of Nations: Why America's Rejection?* Malabar, FL, Krieger Publishing Company, 1978. Sherrill Aberg et al. *Woodrow Wilson and the League of Nations: Why Was a Just Cause*

la Société des Nations et la participation des Etats-Unis à cette Société est une si grande déception pour Wilson qu'il en démissionne d'épuisement, après une dramatique tournée nationale en automne 1919 l'ayant laissé en partie paralysé et aveugle.²⁷ Elle est aussi une dure nouvelle pour les amis de la *League* et son vice-président le cardinal Gibbons. Pour le Saint-Siège, l'espoir de participer d'une manière directe à cette nouvelle institution grâce à la bienveillance des Etats-Unis s'évanouit. Le Pacte de la SDN inclus au Traité est du point de vue romain sa seule bonne résolution, tandis qu'il a été la cause de sa non-ratification par le Congrès américain. Juste après cette non-ratification, est rendue publique l'encyclique *Pacem Dei munus pulcherrimum*,²⁸ critiquant le Traité (paragraphe 1), tout en conservant son soutien à l'existence d'une organisation internationale, pour autant qu'elle fût « juste ».²⁹

Benoît XV exprime au paragraphe 17 de l'encyclique son désir que *“tous les Etats, s'éloignant d'une suspicion mutuelle, s'unissent dans une société, ou mieux une sorte de famille des peuples, faite à la fois pour maintenir leur propre indépendance mais aussi sauvegarder l'ordre de la société humaine”*. Au paragraphe 19, Il exhorte *« toutes les nations à établir une véritable paix entre elles et à s'unir dans une alliance qui devra être juste et par la même durable »*. C'est pourquoi, malgré l'absence américaine, malgré sa propre exclusion de la SDN, le Saint-Siège va favoriser la militance internationaliste de ses associations laïques. Son importance dans les années 1920 démontre le soutien de principe que le Saint-Siège montrera toujours envers cette organisation.³⁰

La nouvelle organisation internationale dans les relations Roosevelt - Pie XII

Un projet lointainement mûri (1937-1942)

La création d'une nouvelle organisation internationale a été soumise par le Président Roosevelt au pape Pie XI dès 1937 : A la fin de l'été, aux lendemains de la deuxième loi sur la neutralité votée par le Congrès, Roosevelt médite l'occupation de l'Ethiopie et la mise en place de l'axe Rome-Berlin. Il devient évident pour lui que les Etats-Unis devront s'interposer d'une manière ou d'une autre pour empêcher l'extension de la politique de puissance des

Defeated? New-York, Scholastic, 1966. John Milton Cooper, *Breaking the Heart of the World: Woodrow Wilson and the Fight for the League of Nations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

²⁷ Edwin A. Weinstein, “Woodrow Wilson's Neurological Illness”, *The Journal of American History*, vol. 57, n° 2, septembre 1971, pp. 324-351.

²⁸ http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xv/encyclicals/documents/hf_ben-xv_enc_23051920_pacem-dei-munus-pulcherrimum_en.html.

²⁹ Pierre-Yves Rouxel, dans *Le Saint-Siège sur la scène internationale*, Paris, L'Harmattan, 1998, au paragraphe sur *l'échec de la réinsertion de la Papauté au sein des nations après la guerre*, pp. 79-83, explique les raisons pour lesquelles le Saint-Siège ne demanda pas à faire partie de la SDN, étant données les obligations imposées par les articles du Pacte.

³⁰ Americo Miranda, *Santa Sede e Società delle Nazioni. Benedetto XV, Pio XI e il nuovo internazionalismo cattolico*, Rome, Studium, 2013, 240 p.

fascismes.³¹ La partie catholique de l'opinion, en première ligne de la bataille isolationniste qui a suivi le début de la guerre d'Espagne, serait la plus dure à convaincre. En août 1937, Roosevelt charge son conseiller Thomas Corcoran et ensuite James Roosevelt son propre fils de présenter son analyses et ses objectifs à Spellman : il fallait moduler la réaction catholique.³² De son côté, le Président reprend contact avec son vieil ami l'archevêque de Chicago, cardinal Georges Mundelein, d'origine allemande et antinazi notoire, qui avait traité, en mai 1937, Adolf Hitler « *d'inepte colleur d'affiches* ». ³³ Cette déclaration fracassante avait provoqué le retrait de l'ambassadeur d'Allemagne auprès du Saint-Siège après qu'aucun désaveu officiel n'ait été prononcé à Rome à l'encontre de Mundelein.³⁴

Mundelein est mis au premier rang et devant les objectifs pendant le discours que tient le Président à Chicago, le 5 octobre 1937, en faveur d'un pacte entre nations prêtes à isoler tout agresseur militaire. Après ce discours, Roosevelt dîne très médiatiquement avec Mundelein à son archevêché. Il lui présente le projet d'une nouvelle organisation de promotion de la paix permanente, plus efficace que la SDN, dans laquelle le Saint-Siège serait inclus. Il lui propose aussi l'idée d'un *représentant américain spécial, ni prêtre, ni laïc, mais une sorte d'ambassadeur* qu'il enverrait à Rome.³⁵

La proposition n'a pas de suite immédiate, mais elle est finalement réalisée par la nomination d'un Ambassadeur *at large* fin décembre 1939, après l'encyclique *Summi Pontificatus* du 20 octobre 1939 appelant à une organisation internationale pour le respect du droit et le maintien de la paix et le message de Noël de Pie XII présentant cinq points pour une paix « juste et honorable ». La première lettre de Roosevelt à Pie XII apportée par son représentant spécial, Myron Taylor, fin février 1940, a plusieurs objectifs : prospector les chances d'une médiation américaine pour un accord de paix en Europe, maintenir l'Italie dans la non-belligérance et présenter au Pape le point de vue américain sur les conditions préalables d'une paix à long terme : il fallait sécuriser la liberté religieuse, la liberté d'information (il souligne que l'*Osservatore Romano* en montre un bon exemple), la liberté de commerce entre les nations et la limitation des armements³⁶. Lors de la deuxième mission de Myron Taylor (septembre-octobre 1941), censée empêcher l'isolationnisme catholique et leur « approbation » à l'ouverture du prêt-bail à l'URSS, les Etats-Unis reviennent sur ce vaste projet d'un ordre international d'après-guerre fondé sur la paix. Il fallait que le Pape donne

³¹ Steven Casey dans son livre sur *Cautious Crusade : FDR, American Opinion and the War against Nazi Germany*, New-York, Oxford University Press, 2001, 302 p., montre à quel point Roosevelt était conscient du décalage de son analyse vis-à-vis de son opinion publique et catholique en particulier. Dès 1937, il était lui-même définitivement convaincu de la dangerosité du régime nazi, de sa volonté expansionniste et belliqueuse, conjointe à celle du Japon (Casey, p. 6). Voir le premier chapitre de cet ouvrage, d'une grande précision chronologique, « FDR, American Public Opinion and Nazi Germany before Pearl Harbor », pp. 46-80.

³² *Journal of Spellman*, 30 août-18 septembre 1937, cité par Fogarty, *op. cit.*, p.248.

³³ *New-York Times*, 21-28 mai, 2 juin 1937.

³⁴ Cité dans George Q. Flynn, *Roosevelt and Romanism*, *op. cit.*, p.13. Un large groupe des évêques américains se joignit à sa dénonciation, parmi lesquels tous les évêques des régions à forte majorité de catholiques d'origine allemande (*NCWC News Service*, 22 mai 1937).

³⁵ « Mundelein à Cicognani », Chicago, 6 octobre 1937, FDRL, PPF, 321.

³⁶ « Roosevelt à Taylor, 13 février 1940 », FDRL, PPF, 423

son approbation à la Charte Atlantique – approbation que Myron Taylor venait également chercher auprès du Portugal, de l'Espagne, de la France et de l'Irlande- et qui venait d'être médiatisée comme déclaration 'solennelle' en 8 points, mais en réalité simple communiqué de presse, faite le 14 août 1941 à la suite de la Conférence de l'Atlantique tenue à bord du navire de guerre *USS Augusta*, au large de Terre-Neuve, entre le président américain Franklin D. Roosevelt et le Premier ministre britannique Winston Churchill.

L'aval pontifical contrarié : la participation de l'URSS à l'organisation d'après-guerre

Pie XII et Myron Taylor discutent des différents points de la 'Charte' et de sa vision ordonnée du monde d'après-guerre reconstruit autour de principes clairs : l'autodétermination des peuples, les quatre libertés internationales, la reconstruction de la Société des Nations, habilitée d'un pouvoir de police, le désarmement et la collaboration économique. La réaction de Pie XII reste prudente. Sa réponse sur la Charte est promise pour un moment propice.³⁷ A nouveau en septembre 1942, Taylor retourne visiter Pie XII. Outre trois audiences prévues³⁸, il doit remettre deux *memoranda*,³⁹ et discuter à nouveau de l'organisation de l'ordre d'après-guerre, qui s'est désormais compliqué d'une participation de l'URSS. Taylor insiste sur le fait que les Etats-Unis ont de leur côté la justice, la morale et la défense des idéaux de la civilisation chrétienne : « *L'intérêt américain réside dans la défense des droits humains et de la justice selon la loi morale* ». Assurant le Pape de la supériorité morale mais aussi militaire des Nations Unies – terme par lequel désormais les Etats-Unis nomment leurs alliés dans une expression qui se trouvent dans la déclaration de la Charte Atlantique – il obtient du pape une réponse plus favorable qu'il ne s'y attendait.

Lors de la seconde audience, Pie XII fait donner à Taylor un mémorandum pour Roosevelt⁴⁰ dans lequel Il le remercie d'avoir été mis personnellement au courant des buts de guerre des Etats-Unis, concentrés non sur l'intérêt matériel, mais sur l'inviolabilité de la loi

³⁷ « Pie XII à Taylor, 16 septembre 1941 », *Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre Mondiale, (ci-après Actes), Tome V*, p.219 : « Il n'est pas très aisé de déterminer quand cette déclaration de notre part pourra être faite (...) le début de la troisième année de guerre aurait été un moment opportun pour une déclaration pontificale (...) Si une nouvelle opportunité se présente d'ici Noël, nous ne pouvons le dire maintenant ». Cf. aussi « Pie XII à Roosevelt, Vatican, 20 septembre 1941 », *Actes V*, pp.238-239, et *Wartime Correspondence*, pp.63-64.

³⁸ Lors de sa première audience, Taylor présente à Pie XII deux *memoranda*, le sien sur la position des Etats-Unis dans la guerre et un autre, « approuvé par le Président, le Secrétaire d'Etat, le Sous-Secrétaire, les archevêques Mooney, Spellman, Hurley et Mgr Ready ». « Sommaire des conversations entre Pie XII et Taylor », Vatican, 19-22 et 16 septembre 1942, FDRL, *Taylor Papers*, 11.

³⁹ « Roosevelt à Pie XII, Washington, 3 septembre 1942 », *Wartime Correspondence*, p. 71, *Actes V*, p.663.

⁴⁰ *Actes V*, n°476, pp. 692-94. Ce fut Mac Cormick qui fut requis pour préparer la réponse du Pape en anglais, selon James Hennesey, « American Jesuits in Wartime, The Diary of Vincent A. Mac Cormick, s.j. (1942-1945) », in *Mid america, An Historical Review*, 56 (1974), pp.33-50. On a conservé l'original dactylographié avec les corrections manuscrites de Pie XII : c'est le Pape lui-même qui a décidé, lors de la première audience avec Taylor, de faire une réponse écrite l'engageant officiellement même si les documents échangés étaient protégés par le secret diplomatique.

morale, la préservation de la liberté humaine et de la liberté religieuse. Pie XII écrit qu'il n'est pas pour une paix de compromis à tout prix et qu'il rejetterait toute proposition permettant à ceux « *qui méprisent les fondations de la Chrétienté et persécutent la religion et l'Eglise* » d'être libres de continuer à le faire... Les Etats-Unis ne devaient pas craindre qu'une pression de l'extérieur puisse modifier cette pensée. Pie XII sur cette question semble donner son accord au principe de la reddition allemande avant toute paix, une reddition que Roosevelt et Churchill décideront comme inconditionnelle à la Conférence de Casablanca de février 1943.

Taylor rencontre au cours des deux audiences suivantes des difficultés beaucoup plus grandes pour faire adhérer le Saint-Siège aux projets de politique d'après-guerre des Etats-Unis. La participation du Saint-Siège à la future conférence de paix et surtout la participation de l'URSS à l'ordre de paix de cet après-guerre sont fermement rejetés par le Pape. Seul l'idée d'une grande organisation internationale fondée sur des principes universels trouve son assentiment sur la base des discussions entamées en 1941. On promet de faire parvenir à Washington un mémorandum sur le sujet.⁴¹ Le Saint-Siège manifeste de manière répétée son inquiétude devant la confirmation répétée des Américains de la présence de l'URSS dans la création et le fonctionnement de cette organisation.

En effet, tandis que la bataille de Stalingrad fait rage, le nonce à Berne, Mgr Bernardini, décrit au cardinal Maglione, le 17 décembre 1942, l'état d'esprit des milieux diplomatiques et médiatiques en Suisse. L'hypothèse d'une victoire des Alliés, même chez les plus ardents germanophobes, faisait naître une sourde inquiétude sur l'avenir de l'Europe face à la Russie victorieuse. En janvier 1943, la reddition du maréchal von Paulus à Stalingrad provoque aussi un large mouvement de sollicitations auprès du Saint-Siège qui répercute les inquiétudes auprès du délégué britannique. L'argument avancé par la Secrétairerie d'Etat était double. D'un côté les victoires russes renforçaient le communisme et attiraient la sympathie des masses, de l'autre la guerre, en affamant, en appauvrissant et en opprimant les peuples, les rendaient des proies faciles pour le communisme. Les Anglais répondent que le choix n'était pas entre une Europe chrétienne et une Europe communiste, mais entre la domination nazie en Europe et la victoire conjointe des Nations Unies. Il ne pouvait y avoir danger d'une victoire exclusivement soviétique, parce que l'URSS ne pouvait pas gagner la guerre toute seule et que, sans le support des forces aériennes et navales à l'Ouest, ni celui de la pression américaine et australienne sur le Japon à l'Est, ses armées n'auraient pu accomplir les grands succès de la campagne d'hiver, ni espérer obtenir des succès futurs. La victoire finale n'appartiendrait pas à un seul Allié mais à tous les Alliés, et c'en serait une dans laquelle la Grande-Bretagne et les Etats-Unis exerceraient inévitablement une très grande influence¹. L'importance de la force militaire anglaise et américaine faciliterait « *le respect mutuel* » avec

⁴¹ *Mémorandum Taylor-Maglione*, 25 septembre 1942, FDRL, *Taylor Papers*, 10.

¹ Celui-ci justifiait l'idée en concluant : « Les développements ci-dessus ne signifient pas que les gens en Grande-Bretagne considèrent que la Russie est le grand danger en Europe (...) ni que la Russie est probablement prête à une politique anti-européenne », *Actes VII*, pp.306-309. La Secrétairerie d'Etat ne renoncera pas à son argumentation et Tardini redonnera au délégué britannique un nouveau rapport démontrant la mauvaise prévision européenne des Britanniques. cf *Notes de Mgr Tardini*, Vatican, 30 mai 1943, *Actes VII*, pp.378-380

l'URSS, parce que le respect existe plus facilement entre égaux. Cela signifiait que les plus petites puissances en Europe ne seraient pas obligées de regarder l'URSS comme la seule puissance militaire du continent.⁴²

L'Organisation des Nations Unies versus les « zones d'influence » : les discussions de fin 1943

Mais la position du Saint-Siège continue de rester hostile à cette présence soviétique. Le cardinal archevêque de New-York, Francis Spellman rencontre deux fois le Président Roosevelt à son retour de la Conférence de Québec d'août 1943, où a été décidé le débarquement en Normandie et organisé le Commandement suprême en Asie du Sud-Est⁴³. Centrée sur la future organisation mondiale des Nations unies, chaudement approuvée par Spellman, leur conversation s'arrête un temps sur l'URSS. Roosevelt dénie toute possibilité de contourner l'alliance soviétique, aussi certaine que la décision prise d'une reddition sans condition de l'Allemagne : le monde avait besoin de cette alliance selon le Président. L'Union soviétique était (désormais) un acteur majeur dans les affaires internationales. La paix ne pouvait être arrangée sans elle, car dans cette paix, le monde serait partagé en zones d'influence sous le contrôle des quatre grandes puissances des Nations Unies. L'Europe et l'Afrique reviendraient à la Grande-Bretagne et à la Russie, le Pacifique aux Etats-Unis et l'Extrême-Orient à la Chine. La Société des Nations qui contrôlerait le maintien de la paix mondiale (cf l'ONU) serait dirigée par ces quatre grandes puissances, les nations plus petites n'ayant que des pouvoirs consultatifs.⁴⁴

Visiblement, les Américains à l'automne 1943, tout comme les Anglais au printemps de la même année, envisageaient en parfaite sérénité le partenariat soviétique pour l'après-guerre, malgré l'insistance du Saint-Siège à leur affirmer le contraire. Au cours de la réception de fin d'année des chefs de mission, Pie XII refait expressément allusion au danger de cette alliance. Le péril communiste s'accroissait en Méditerranée et dans les Balkans. Les Alliés commettaient une erreur grave de conforter Staline avec une publicité aussi favorable de soutien et de partage stratégique. Le risque était grand que celui-ci utilisât le prestige ainsi acquis pour promouvoir la cause générale du communisme⁴⁵. L'expérience de Tito en Yougoslavie semblait annoncer des développements analogues ailleurs. Le Pape n'avait aucun

⁴² « Le Secrétaire de la Légation de Grande-Bretagne Montgomery à Mgr Tardini, Cité du Vatican, 26 juillet 1943 », *Actes VII*, p.524

⁴³ Robert I. Gannon, in *The Cardinal Spellman Story*, NY, Doubleday, 1962, présente pp. 222-224, les points de ces conversations avec Roosevelt (des 2 et 3 septembre 1943) mis en note par Spellman « *Here are a few outstanding points of the conversation* ». Dans sa biographie de Spellman, *The American Pope : The Life and Times of Francis Cardinal Spellman*, NY, Timesbook 1984, John Cooney avance pp.135-136 que Spellman avait envoyé un rapport de deux pages à la Secrétairerie sur la géopolitique d'après-guerre, mais nous n'en avons pas trouvé trace dans les *Actes*.

⁴⁴ Ce que précisait déjà et clairement l'aide-mémoire de la Légation britannique du 20 avril 1943, [Actes VII](#), pp.306-309

⁴⁵ « Tittman à Hull, Cité du Vatican, 29 décembre 1943 », (via Berne, 11 janvier 1944), Archives Nationales, Rg 59, 7400011, *European War, 1939/32657*, publié par Ennio di Nolfo, *Vaticano e Stati Uniti*, FrancoAngeli Editore, 1978, pp.278-279

espoir que Staline puisse être conduit à changer ses projets, ni ne croyait que le gouvernement soviétique eût modifié sa politique religieuse, « *parce que* » -dit-il à Tittman- « *il n'en avait aucun signe* ». Face à cette critique, le Secrétaire d'Etat américain, Cordell Hull, visité par le délégué apostolique à Washington Amleto Cicognani, oppose la règle internationale future : une paix longue et durable ne pourrait s'obtenir, après la destruction du national-socialisme, que par l'engagement de tous les gouvernements à faire respecter les principes sur lesquels cette paix serait fondée. C'était l'occasion unique depuis l'Empire romain, de réordonner toutes les Nations ! Rien ne pourrait se faire si l'on ne reconnaissait pas à tous les peuples leurs droits. Hull était confiant : « *Staline a compris et veut coopérer* ». Il ne fallait pas que l'Eglise soit trop méfiante, car les Etats-Unis travaillaient inlassablement, avec déjà de bons résultats, à résoudre la question religieuse de l'URSS.⁴⁶

La création de l'ONU et la déception du Vatican (1944-1949)

La création d'une organisation mondiale, affectée au maintien de la paix, qui avait été une idée particulièrement soutenue par le Saint-Siège pendant la guerre, va finalement être un de ses désappointements d'après-guerre.

Apparemment, la première audience de Myron Taylor avec le Pape en 1944, est sur le point de cette création aussi positive que possible. Pie XII appuie toujours aussi chaudement le projet, tel que le définit encore Roosevelt dans une conférence de presse du 7 juin 1944, dans des termes généraux et généreux⁴⁷. Taylor se garde alors de développer devant le Pape toutes les idées en cours sur cette organisation, idées qu'il connaissait de près, puisqu'il en avait débattu au sein du *President's Advisory Committee* et en correspondance avec Lord Amery pendant pratiquement deux ans⁴⁸. Le représentant spécial de Roosevelt préfère présenter l'organisation mondiale, à chaque audience de l'été 1944, comme la solution la mieux adaptée pour régler la reconstruction de l'Allemagne ou contenir l'alliance avec l'U.R.S.S. Ainsi, dans son audience du 12 juillet 1944, il fait à peine allusion, en termes généraux, au plan en cours de discussion entre Anglais, Russes, Chinois et Américains à Washington, d'un Conseil de sécurité entre les quatre grandes puissances. Outre l'importante question de la liberté religieuse que Staline serait obligée d'accepter parmi les fondements de cette organisation, Taylor promet au Pape qu'une des grandes avancées obtenue par l'existence de cette organisation, serait la réduction des armements et le contrôle de leur production au niveau mondial, toutes choses que le Saint-Siège ne pouvait que soutenir.⁴⁹

⁴⁶ « Cicognani au cardinal Maglione », Washington, 31 décembre 1943 », [Actes VII](#), pp.737-738

⁴⁷ *Complete Presidential Press Conferences*, cit. Volume XXIII, p.124; «Taylor à Roosevelt, 23 juin 1944», FDRL, PSF, 52

⁴⁸ Par exemple, le 6 juin 1944, Amery écrivait à Taylor son opinion sur le fait d'armer ou non l'organisation mondiale, en réponse à une lettre de Taylor du 22 mai. Amery, à la différence de Taylor, très insistant sur le sujet, refuse l'idée d'armer l'organisation, FDRL, PSF, 52

⁴⁹ « Myron Taylor à Pie XII, 12 juillet 1944 », [Actes XI](#), pp.453-456

Taylor dévoile aussi au Pape que l'organisation aurait deux aspects, un bras juridique qui en cas de conflit serait apte à trouver des solutions pour le terminer, et un bras sécuritaire pour maintenir l'ordre et la stabilité, ce que Pie XII écoute « *avec un intérêt croissant et des commentaires favorables* ». Puis Taylor donne à Pie XII tous les documents initiaux de cette organisation, c'est à dire la Charte Atlantique, la Déclaration des Nations Unies et celle de Moscou.

Un soutien officiel en 1944

Pie XII après lecture de ces documents, écrit au Président des Etats-Unis le 7 août 1944 une lettre de sincère soutien⁵⁰. Quand Taylor lui demande ensuite de manifester officiellement ce soutien, celui-ci s'exécute volontiers dans un radio-message du 1^{er} septembre 1944. Il y souhaite que la reconstitution « *espérée* » d'une organisation internationale « *corresponde vraiment dans la plus large mesure à la hauteur du but, qui était d'être à l'avantage de tous, de la tranquillité et de la sécurité du monde* »⁵¹. Ce message est extrêmement bien reçu par les Etats-Unis, notamment par Roosevelt⁵².

A ce point d'engagement, le Saint-Siège demande de connaître plus en détail le contenu de cette organisation. Le Pape⁵³ puis Mgr Montini le Substitut⁵⁴, sollicitent Taylor pour que leur parvienne « *des détails sur la nature de l'organisation proposée et des plans pour sa mise en place et son développement* ». La réponse du Département est rapide et sans équivoque. Il était prématuré d'informer le Pape sur les discussions en cours⁵⁵. La brièveté de la réponse présage que l'interférence pontificale n'est pas sollicitée sur le projet. Le constat se retrouve dans une deuxième réponse du Département d'Etat donnant à Taylor des précisions qui n'avaient pas été demandées : le Saint-Siège ne ferait pas partie des membres de cette organisation, car il fallait l'accord des grandes puissances, y compris l'U.R.S.S, plus l'accord des membres originaires, dont beaucoup n'avaient pas de relations diplomatiques avec le Saint-Siège et qu'en outre l'article 24 des accords du Latran, sur la neutralité du Saint-Siège s'y opposait clairement⁵⁶. L'ombre de la Conférence de la paix et de la querelle de la participation

⁵⁰ « Nous prions pour que bientôt, dans la Providence de Dieu, la paix avec justice advienne à notre monde au cœur brisé, que la civilisation chrétienne soit préservée sur la base et l'aiguillon d'un ordre du monde », [Actes XI](#), p. 487

⁵¹ [Actes XI](#), 22 septembre 1944, pp. 249-258

⁵² « Taylor à Pie XII, 4 septembre 1944 », FDRL, *Taylor Papers*, 11, PSF 52 et [Actes XI](#), pp.530-531. « Taylor à Pie XII, 4 septembre 1944 », FDRL, *Taylor Papers*, 11, PSF 52 et [Actes XI](#), pp.530-531

⁵³ « Montini à Taylor, 4 septembre 1944 », FDRL, PSF 52. « Taylor au Département, 6 septembre 1944 », FDRL, *Taylor Papers*, 11.

⁵⁴ « Montini à Taylor, 9 septembre 1944 », FDRL, PSF 52 et [Actes XI](#), p.534, « Taylor à Roosevelt, 10 septembre 1944 », FDRL, PSF 52

⁵⁵ « Hull à Taylor, 14 septembre 1944 », FDRL, *Taylor Papers*, 11

⁵⁶ La demande émane de Taylor dans une lettre du 1^{er} septembre (n°230) que nous n'avons pas retrouvée, mais Hull la cite dans sa réponse, « Hull à Taylor, 27 septembre 1944 », FDRL, *Taylor Papers*, 11. L'impression que le

du Saint-Siège à la SDN semble motiver cette réponse, les Russes et les Anglais jouant alors le rôle répulsif que les Italiens et le Français avaient joué en 1918-1919.

Cependant, Roosevelt, passant par-dessus l'avis du Département d'Etat, une fois qu'il est mis au courant de la demande du Pape, c'est à dire à la fin du mois de septembre, ordonne qu'on fasse parvenir au Saint-Siège les principaux points acceptés par les conférenciers de Dumbarton Oaks⁵⁷. Taylor remet donc le projet à Pie XII, le 18 octobre. Sa lecture n'attire tout d'abord aucun commentaire du Saint-Siège, car il s'en tient à des considérations juridiques assez raisonnables : une Assemblée générale, un Conseil exécutif composé des quatre grandes nations comme membres permanents, un petit nombre d'autres nations élues annuellement par l'Assemblée générale et une Cour de justice. La fonction de sécurité appartiendrait au Conseil exécutif, qui disposerait d'une force d'intervention, mais son emploi requerrait le consentement des quatre nations principales. La question de la limitation des armements était remise à plus tard⁵⁸.

Les espérances fondées par le Saint-Siège au regard du projet durent jusqu'à l'annonce de la conférence de San Francisco et sont partagées par l'Eglise américaine. Par exemple les archevêques de Chicago, New-York et Détroit envoient au Président le 13 décembre 1944, leur propre réflexion sur la question. Roosevelt leur répond le 3 janvier 1945 en les remerciant et en les assurant qu'il ne cherchait qu'à atteindre ce but, tant désiré par tous les Américains⁵⁹. De même, quand Pie XII apprend que les Trois Grands ont décidé d'ouvrir une conférence de la paix à San Francisco, « *il montr(e) un grand intérêt (...) sans manifester d'opinion spécifique autre qu'une simple déclaration, selon laquelle, aussi bien les grandes que les petites nations étaient disposées, à son avis, à une compréhension plus coopérative de leur possibilité et de leurs devoirs correspondants* »⁶⁰.

Quand la presse alliée demande après la déclaration publique de Yalta, si le Saint-Siège avait quelque idée au sujet d'une coopération plus importante entre les Etats-Unis et le Vatican pour une organisation d'après-guerre et une paix d'après-guerre, le Saint-Siège répond « *qu'il était anxieux de toujours permettre une plus grande coopération et était tendu vers une paix juste et durable et vers l'amélioration de la société humaine* »⁶¹. Cependant, le temps passe et Taylor ne précise rien de plus à Pie XII, ni ne demande au nom du gouvernement américain des conseils de la part du Saint-Siège. De son côté, sans doute échaudé par le souvenir de la Conférence de la paix précédente et sans doute assez confiant

Saint-Siège n'a pas posé cette question ni n'a été tenu au courant de la réponse se déduit de la suite immédiate des réflexions Taylor-Pie XII sur l'O.N.U., où la participation du Saint-Siège à l'organisation ne sera abordée qu'en avril 1945.

⁵⁷ « Roosevelt à Taylor, 9 octobre 1944 », FDRL, PSF 52. Les conversations de Dumbarton Oaks durèrent d'août à octobre 1944, cf. FRUS, 1944, I, pp.713-900

⁵⁸ « Myron Taylor à Pie XII, 1^{er} octobre 1944 », [Actes XI](#), pp.577-578.

⁵⁹ « Roosevelt à Mooney, 3 janvier 1945 », FDRL, PSF 4404 et *Official Files* 394

⁶⁰ « Taylor à Roosevelt, 28 février 1945 », FDRL, *Taylor Papers*, 11 et PSF 53

⁶¹ Note de la Secrétairerie, 3 mars 1945, réponse le 7 mars, *Actes XI*, pp.551-552

dans le fait que ce projet était une initiative absolument personnelle de Roosevelt, le Saint-Siège, marque une grande discrétion dans son désir de connaître plus en détail les buts et la formulation de l'organisation.

L'exclusion de l'Italie de la Conférence de San Francisco et la question de la participation du Saint-Siège

C'est pourquoi, quand le délégué apostolique à Washington, Mgr Cicognani avertit le 7 mars 1945 la Secrétaire d'Etat, qu'à la conférence de San Francisco prévue pour le 25 avril suivant, l'Italie serait exclue, la surprise est totale. En effet, l'invitation à la conférence avait été adressée aux puissances qui avaient déclaré la guerre à l'Axe avant le 1^{er} mars 1944⁶² et le 4 mars, le Département d'Etat avait envoyé un télégramme aux représentants des Etats-Unis en Afghanistan, Irlande, Italie, Malaisie, Portugal, Espagne, Suède et Suisse pour les informer que *«puisque le gouvernement auprès duquel ils étaient accrédités, n'était pas des Nations Alliées avant 1945, une invitation à se rendre à la conférence ne leur serait pas adressée»*⁶³. Cicognani donne son avis, avis que Pie XII ne pouvait que partager : l'exclusion de l'Italie était une erreur politique et morale, au moment où il aurait été encourageant que les Alliés permettent de participer, à toute nation qui manifestait son intention de collaborer. Cicognani demande que Taylor intervienne pour obtenir une modification de cette décision⁶⁴.

En mars 1945, une sensible différence s'était instaurée entre le projet soutenu par le Saint-Siège et ce qui avait été discuté entre Alliés pendant les semaines précédentes. Pour le Saint-Siège, l'organisation des Nations Unies s'apprêtait à instaurer un rapport de force dans la paix, au lieu d'être ouverte à toutes les nations. Les Nations Unies de la guerre avaient déjà sélectionné les participants sur leur appartenance au camp des vainqueurs. Le Saint-Siège ne pouvait être d'accord. Nous avons trace de la pression du Saint-Siège sur le Département d'Etat à propos de la participation de l'Italie à la conférence de San Francisco, par la réponse que fait Edward Stettinius Jr, devenu Secrétaire d'Etat en décembre 1944, au Président qui visiblement l'avait sollicité : *« Bien que co-belligérante depuis 1943, l'Italie est encore sujette à un régime d'armistice et à un contrôle considérable par une Commission Alliée. Surtout grâce à nos efforts, la situation de l'Italie s'est améliorée, mais moins que nous le désirons (...); de fortes pressions ont été exercées pour faire siéger l'Italie parmi les Nations-Unies, et cela correspond au fond à la politique de Washington, mais certains gouvernements alliés y sont très opposés »*⁶⁵.

En fait, les fortes pressions sont venues de l'Eglise catholique américaine, poussée par le Vatican, qui se déclare publiquement choquée de cette exclusion, y voyant la trace d'une

⁶² FRUS, 1945, vol. I, p.73

⁶³ *Ibid.*, p.106

⁶⁴ « Cicognani à Tardini, Washington, 7 mars 1945 », [Actes XI](#), pp.701-702.

⁶⁵ *Ibid.*, pp.206-207

politique de puissance, dictée par l'Angleterre et l'URSS. Mais, l'exclusion de l'Italie déclenche une polémique qui dépasse la place de la péninsule et pose très clairement la question de la justice dans la paix et de sa conception par les Alliés. La polémique s'envenime du débat, lancé depuis l'Angleterre par l'archevêque de Liverpool, de la participation du Saint-Siège à la conférence de San Francisco, alors que tout un chacun savait qu'aucun statut d'observateur n'avait été prévu pour les Etats non invités à la conférence. L'archevêque de Liverpool entame un débat public avec Lord Cecil, ancien membre du gouvernement britannique pendant la première guerre mondiale et membre de la commission de la S.D.N. en 1919, sur l'erreur qui avait été faite à la conférence de la paix de 1919 d'avoir refusé le Saint-Siège comme membre de la S.D.N.

Mgr Godfrey depuis Londres, et en tant que délégué du Saint-Siège, demande à Rome sa position, afin de pouvoir la communiquer à qui la lui demanderait⁶⁶. Le spectre de l'accord de Londres d'avril 1915 entre l'Italie et l'Entente excluant dans son article 15 le Saint-Siège de toute conférence de la paix, planaient bien dans les esprits. Mgr Tardini, le Sous-Secrétaire d'Etat et Pie XII discutent ensemble entre le 2 et le 4 avril de la participation du Saint-Siège aux conférences de paix, d'après les notes de Mgr Tardini. Le Saint-Siège n'avait pas demandé et ne demanderait pas à participer. Naturellement, s'il y était invité, il examinerait attentivement la question, mais son intérêt pouvait rester extérieur, il s'agissait de défendre les principes de la justice et de l'équité. Quant à l'organisation elle-même, à en juger ce qui était écrit dans la presse, si elle était ouverte aux Etats, grands ou petits, il était certain que le Vatican aurait le droit d'y faire les démarches pour y prendre part⁶⁷.

Le silence du Saint-Siège par la suite, vient de ce que Pie XII pense encore, début avril 1945, que le Vatican aurait sa place dans l'organisation. Il n'en était pas moins assez réticent envers les modalités de cette conférence, comme en témoigne indirectement, l'envoi de Taylor à Roosevelt, le 6 avril 1945, de l'opinion de l'ancien ministre de Roumanie à Rome, N.P. Commène, proche par sa situation et la position de son pays, de la pensée du Saint-Siège :

« Les puissants organisateurs de la paix de demain ne semblent vouloir tenir compte que d'une manière assez confuse et fragmentaire, des droits vitaux des autres nations, grandes, moyennes et petites. Quatre ou plutôt trois grandes puissances ont assumé la lourde responsabilité d'organiser cette paix, suivant certains concepts qui leur sont propres et qu'on a soumis ou qu'on soumettra ultérieurement « pour avis » à un certain nombre de puissances « secondaires ». On n'a pas cru nécessaire cependant de communiquer les projets établis à un nombre considérable d'autres puissances qui, par leur civilisation, leur passé, leur expérience ont acquis le droit non seulement d'être traitées avec quelque égard, mais même d'être sollicitées d'apporter leur contribution,

⁶⁶ « Godfrey à Tardini, 14 mars 1945 », [Actes XI](#), pp.711-712

⁶⁷ Notes de Mgr Tardini, Vatican, 4 avril 1945, envoyé à Godfrey le 9 avril, [Acte XI](#), p.730

qui pourrait être précieuse, à l'œuvre de collaboration universelle qu'on se propose de réaliser » ⁶⁸.

De même, avant l'ouverture de la Conférence, les évêques américains mettent en garde contre la tentation d'être une alliance de super-puissances qui répète, par le système du veto, l'inégalité entre les nations et façonne la paix à son avantage. Quand fin juin 1945, la conférence de San Francisco se sépare sur la constitution de l'O.N.U. et sa Déclaration, le Saint-Siège ne fait aucun commentaire, alors que l'Eglise américaine et la presse catholique d'outre-atlantique dénoncent avec vigueur le monopole du Conseil exécutif et le mépris du droit des nations. La question de la participation du Saint-Siège à l'organisation a été éludée, au détriment de la contribution qu'il aurait pu apporter, et la question est close, alors même que le Saint-Siège a été l'un des premiers, si ce n'est le premier « supporter » de l'O.N.U. en 1939 ⁶⁹. Cependant, la déception du Saint-Siège à l'égard de la création de l'ONU ne s'exprimera pas plus avant d'après ce que l'on trouve dans les documents disponibles avant l'ouverture des archives de Pie XII.

⁶⁸ « Taylor à Roosevelt, 6 avril 1945 », FDRL, PSF 52, « Commène à Taylor, 27 mars 1945 », *Ibid.*

⁶⁹ Sur la question, *cf.* in *Le Saint-Siège dans les relations internationales*, Joël-Benoît D'Onorio, « Le Saint-Siège et le droit international », pp.11-62, notamment pp.57-58, et Giovanni Cheli, « La place et le rôle du Saint-Siège dans les institutions internationales », pp.90-115